CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E54270** **VALABLE JUSQU'AU** **10/12/2027**

ÉDITÉ LE 16/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2001

Forme juridique : SARL

Capital : 250 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE

Siret : 438 342 040 00013

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4301205

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 2294807904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 2294807904

Situation fiscale et sociale : A jour au 06/10/2026

Raison sociale : ERBAT

154 ALLEE DU CHAMP AUX ALOUETTES
01480 JASSANS-RIOTTIER

Téléphone : 04 74 60 92 35 **Fax :**

Portable : 06 21 18 28 88

Responsabilité légale :
MISIRLIOGLU OSMAN HAN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarlerbat@hotmail.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 300 497 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	2	17/07/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/10/2026 09:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.